



REGLEMENT CRITERIUM DES CLUBS

Date de dernière mise à jour : 17/06/2025

Par rapport à version précédente, les modifications sont surlignées en jaune.

SOMMAIRE

GENERALITES.....	2
Arrêt de la compétition	2
Réclamation	2
Licence.....	2
Pression sur le JA.....	2
PRÉAMBULE	2
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	3
Article 1 Organisation.....	3
Article 2 Tenue.....	3
Article 3 Arbitrage	3
DÉROULEMENT SPORTIF	3
Article 4 Composition des équipes	3
Article 5 Composition des poules	3
Article 6 Tableaux à élimination directe	4
Article 7 Déroulement des rencontres.....	4
Article 8 Décompte des points.....	4
Article 9 Classement des équipes	5
Article 10 Qualification au Critérium Régional des Jeunes	5
INSCRIPTIONS.....	5
Article 11	5

GENERALITES

Arrêt de la compétition

Un joueur arrêtant la compétition quel que soit le niveau atteint sera déclaré forfait. Il ne sera pas classé. Dans le cas d'une compétition avec qualification à l'échelon supérieur, il ne pourra pas être sélectionné pour y jouer.

Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par écrit auprès du JA principal avant la fin de la compétition, par un dirigeant ou entraîneur du club réclamant. Le réclamant devra noter le nom de son club, son nom, son prénom, sa qualité, la date et l'heure du dépôt de la réclamation, ses remarques éventuelles et sa signature. Elle sera jointe au rapport du JA.

Licence

La présentation au JA, par le joueur, de sa licence est obligatoire. En son absence, le joueur devra apporter la preuve de sa licenciation (voir modalités sur circulaire administrative) ou démontrer son identité

Pression sur le JA

Toute pression exercée par un club auprès de la table d'arbitrage afin d'outrepasser le présent règlement, devra être consignée sur le rapport du JA principal (club, nom et prénom du réclamant et motif)

PRÉAMBULE

Le critérium des clubs est un challenge des clubs, chaque club étant représenté par un groupe de 24 joueurs au plus et de 24 joueuses au plus appartenant aux catégories sportives des tableaux suivants :

Tableaux		Catégories
Masculins	Féminins	
M09 Poussins (8 ans et moins)	D09 Poussines (8 ans et moins)	-9
M11 Benjamins (9 ans et 10 ans)	D11 Benjamines (9 ans et 10 ans)	-10
		-11
M13 Minimes (11 ans et 12 ans)	D13 Minimes (11 ans et 12 ans)	-12
		-13
M15 Cadets (13 ans et 14 ans)	D15 Cadettes (13 ans et 14 ans)	-14
		-15
M19 Juniors (15 ans à 18 ans inclus)	D19 Juniors (15 ans à 18 ans inclus)	-16
		-17
		-18
		-19
ME Séniors/Vétérans (19 ans et plus)	DE Séniors/Vétérans (19 ans et plus)	-20
		-21
		-40
		-50
		-60
		60+ D
		-70 M
		70+ M

Le coefficient pour le calcul des points de classement des joueurs est de 0.75.

Cette épreuve est qualificative pour le Critérium Régional Des Jeunes (ex Bernard Jeu).

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 Organisation

Le Comité Départemental est responsable de l'organisation de cette épreuve, mais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les balles d'échauffements ne sont pas fournies par l'organisation.

Article 2 Tenue

La tenue sportive réglementaire est obligatoire pour l'équipe (short et maillot) et doit être conforme aux règlements généraux de la Fédération.

Article 3 Arbitrage

Le juge arbitre :

- est tenu de respecter intégralement le présent règlement.
- est seul habilité à prendre toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement.
- a qualité pour demander l'expulsion de tout joueur ou spectateur dont l'attitude ou les propos seraient incompatibles avec l'esprit sportif et qui entraverait le déroulement normal de l'épreuve.
- a toute liberté pour la désignation des arbitres parmi les joueurs ne jouant pas à ce moment. Il peut également accepter d'autres personnes si ces dernières sont aptes à arbitrer convenablement.

A l'issue de chaque tour (poules compris), tout joueur éliminé devra se mettre à la disposition du JA pour arbitrer une partie avant de pouvoir quitter la salle.

DÉROULEMENT SPORTIF

L'épreuve se déroule en deux temps :

- Poules de 3 joueurs
- Tableau par élimination directe pour lequel sont qualifiés les deux premiers de chaque poule.

Article 4 Composition des équipes

Chaque groupe est composé de 24 joueurs au plus et de 24 joueuses au plus répartis à 4 par tableau dans chacun des 6 tableaux masculins et 6 tableaux féminins en fonction de leur catégorie.

Un remplaçant par tableau pourra être prévu sur la feuille d'engagement.

Lors de l'inscription, les groupes peuvent être incomplets mais doivent être représentés dans au moins 3 tableaux.

Lors de la compétition, un club qui ne serait pas représenté dans au moins 3 tableaux se verra pénalisé financièrement pour chaque tableau absent.

Le groupe peut comprendre 2 mutés et 2 étrangers. Les joueurs ne peuvent participer que dans leur tableau.

Article 5 Composition des poules

Les critères utilisés pour la mise en poule sont les suivants :

1. **Dernier classement mensuel connue des joueurs.**
2. En cas d'égalités, une première hiérarchisation pour les tableaux X09 et X11 sera transmise en amont au JA par le CTD.
3. Pour les égalités restantes, un tirage au sort sera effectué en faisant appel à une émission de nombres aléatoires.

Dans une poule, il ne peut pas y avoir plusieurs joueurs d'un même club sauf impossibilité.

Si le nombre de participants est très réduit, les joueurs ou joueuses entreront dans un tableau de classement intégral mais jamais dans une poule seule.

Article 6 Tableaux à élimination directe

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés dans un tableau à élimination directe jusqu'à la finale. Les places 3 et 4 des tableaux principaux ne sont pas jouées.

Article 7 Déroulement des rencontres

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches.

Les balles utilisées seront en matière plastique 3* agréées FFTT de mêmes référence, couleur et marque fournies par le club organisateur (attention à la couleur des maillots).

Article 8 Décompte des points

a) Points de malus

Un point de pénalité par joueur inscrit absent sera décompté au club à partir de la 2^{ème} absence (sauf en cas d'application du paragraphe d) ci-dessous).

b) Points de bonus

- 5 points de bonus pour chaque club représenté dans tous les tableaux masculins.
- 1 point de bonus pour chaque club pour chaque tableau féminin représenté.

c) Points de résultats

Dans chaque tableau, chaque joueur marquera les points relatifs au niveau le plus haut qu'il aura atteint dans son tableau (voir barème ci-dessous).

Pour chaque club, dans chaque tableau, seuls les points marqués par le joueur ayant terminé à la meilleure place eu égard à ses autres joueurs, seront comptabilisés pour le challenge.

Les points ne sont pas comptabilisés au-delà des 1/32^{èmes}.

Les points résultats marqués par un club correspondront au cumul des points marqués par les joueurs de son groupe.

Barème des points marqués en fonction du nombre de joueurs par tableaux et du niveau atteint (points non cumulatifs)

Ex : le 1^{er} d'un tableau de 64 marquera 7 pts - les éliminés en 1/2 finale d'un tableau de 8 marqueront 5 pts

Tableau de Place	64	32	16	8	4
Vainqueur	7 pts	7 pts	7 pts	7 pts	7 pts
Finaliste	6 pts	6 pts	6 pts	6 pts	6 pts
1/2 finaliste	5 pts	5 pts	5 pts	5 pts	5 pts
1/4 finaliste	4 pts	4 pts	4 pts	4 pts	
1/8 finaliste	3 pts	3 pts	3 pts		
1/16 finaliste	2 pts	2 pts			
1/32 finaliste	1 pt				

d) Joueur qualifié pour une épreuve de niveau supérieur

Si un joueur est le jour de la compétition qualifié pour une épreuve officielle de niveau supérieur, il fera marquer à son groupe les éventuels points de bonus ainsi que les points qu'il aurait été susceptible d'obtenir eu égard à ses points de classement. Au mieux il marquera les points correspondant au 2^{ème} de son tableau.

Pour que le club puisse bénéficier du marquage de ces points, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Le joueur devra avoir été inscrit dans les délais impartis sur la feuille d'engagement du club.
- Le club devra fournir au juge arbitre de la compétition, au plus tard le jour de l'épreuve, un document prouvant la qualification du joueur, document qui sera ensuite adressé au secrétariat du Comité.

Article 9 Classement des équipes

Les points de 3 challenges seront comptabilisés :

Clubs : Résultats de toutes les catégories. Un trophée sera remis en jeu tous les ans.

Jeunes : Résultats de toutes les catégories jeunes

Féminins : Résultats de toutes les catégories féminines

Les clubs seront classés en totalisant :

- les points de résultats
- les points de malus
- les points de bonus

En cas d'égalité entre plusieurs clubs, le départage se fera au meilleur résultat obtenu par catégorie d'âge croissant (de M09/D09 à ME/DE).

Ex : club A meilleur résultat en M09/D09 : ½ finale ; club B : meilleur résultat en M09/D09 : Finaliste. Le club B est classé devant le club A.

Les résultats seront communiqués sur place dans la mesure du possible.

Les récompenses des 3 challenges (Club, Jeune, Féminin) seront remises à la fin de la compétition.

Toute réclamation concernant le classement des clubs, devra être faite par écrit et déposée au secrétariat du Comité au plus tard, 7 jours ouvrés après la compétition.

Article 10 Qualification au Critérium Régional des Jeunes

Le classement du challenge Jeunes sera pris en compte pour la qualification au niveau régional.

INSCRIPTIONS

Article 11

La date de cette épreuve ainsi que celle de la limite d'inscription sont fixées sur le calendrier départemental.

Le lieu du déroulement de l'épreuve, les horaires et le montant de l'engagement seront communiqués sur le site du CDTTE. Vous serez informés de leur mise en ligne par mail.

Les inscriptions se font sur internet via l'espace **MonClub** (www.fft.com/monclub) rubrique "Sportifs " "Engagements" et ce au plus tard à la date limite fixée au calendrier.

Le montant des inscriptions sera automatiquement débité dans le compte club.

Aucune inscription ne sera prise sur place

FIN